

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 25 JUIN 2026

Délibération n°2026-21

Nombre de délégués en exercice : 33

Nombre de membres présents : 29

Nombre de votants : 27

Date de convocation : 18/06/2026

Secrétaire de séance : Peigné Benoit

COMMUNAUTE S DE COMMUNES	DELEGUES TITULAIRES	Présents	Excusés	Absents	DELEGUES SUPPLEANTS	Présents	Excusés	Absents
COMMUNAUTE DE COMMUNES LA VEYLE	MARECHAL PHILIPPE		X		GANDELIN FRANCOIS			X
	AGATY GUILLAUME	X			GESLIN NICOLAS		X	
	DEL VECCHIO PERNOUX SEBASTIEN		X		VENUAT STEPHANE	X		
	JACQUET CLAUDE POUVOIR A MR AGATY		X		QUINT DAVID			X
	PALLOT JACQUES		X		LE MOAL NATHALIE	X		
	DANNACHER MICHELE		X		LAVOIGNAT THIERRY	X		
	BIGOT AGNES	X			DREYFUS ERIC		X	
	SANJUAN CATHERINE	X			CAZABON LAURENCE	X		
	SCHAUVING SEBASTIEN			X	PEYSSON PASCALE	X		
	DUPUIT GUY		X		BOZONNET ERIC	X		
	JACOBBERGER CHRISTOPHE			X	ARMESSEN MATHIEU		X	
	AUBLANC JEAN-CLAUDE	X			GREZAUD SABRINA		X	
	BUATOIS BLANDINE	X			CONNAULT VALERIE		X	
	GOYON MARIE-ANGELIQUE	X			CAMILLERI VERONIQUE			X
	QUEFFELEC ISABELLE	X			VIGIER ANNA		X	
	HUGUET BENOIT		X		LEQUIN LOIC	X		
	BOURGE HERVE		X		BIBET REGIS	X		
	RABUEL CLAUDE	X			GREGOIRE CEDRIC		X	
COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL DE SAONE CENTRE	AULAS KEVIN		X		CHAUMONT JEAN-PHILIPPE			X
	BERGER CELINE	X			MOYNE SEBASTIEN	X		
	SUAREZ RENE			X	LOUBES GABRIELLE			X
	REIGNIER ALAIN	X			BOUDSOCQ CELINE		X	
	SEVES THIERRY	X			TRONCI DELPHINE			X
	PIOT MICHEL	X			LABALME RICHARD		X	
	ECKERT PIERRE	X			HASCOET-FRAGNY MICHELE		X	
	BEGUET CHRISTIAN		X		LETHENET AGNES		X	
	CHAMPION JEAN-PIERRE		X		QUILLIEN ALEXANDRE	C X		
	NIERGOT MICHEL	X			CHALIKAS MARLENE		X	
	RUTSCHI DIDIER POUVOIR A M. REIGNIER	X	X		BOLE-BESANCON DIDIER			X
	COTTEY ROMAIN			X	GAILLETON SOPHIE			X
	PEIGNE BENOIT	X			MONTEIL JULIEN		X	
	BEAUDET NATHALIE	X			LAIDET ANTHONY	X		
	FERRE PAUL	X			WITTEZAELE DELPHINE	X		

OBJET : DECISION MODIFICATIVE.

Monsieur Ferré explique à l'assemblée délibérante que lors du vote du budget primitif 2026, la reprise anticipée du résultat a été intégrée sur la base d'un montant prévisionnel. Après approbation du Compte Financier Unique (CFU), il apparaît un écart de 0,01 € entre le résultat réel et le montant repris au budget

Ajustements budgétaires proposés

Section de fonctionnement

Chapitre	Compte	Libellé	Dépenses	Recettes
002	002	Résultat de fonctionnement reporté	—	+ 0,01 €
011	6288	Autres services extérieurs	+ 0,01 €	—

Ces ajustements permettent d'intégrer le résultat exact et d'assurer la concordance entre le CFU et le budget primitif 2026.

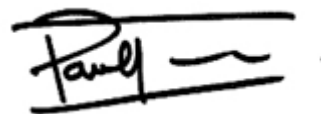
**Après délibération le Comité Syndical, à l'unanimité,
ACCEPTE la décision modificative.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Ainsi fait et délibéré les jours mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,
Le 25 juin 2026

Le Président,
Paul FERRE



Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture de l'Ain le
et publication ou notification le